

SERVICE DEPARTEMENTAL  
D'INCENDIE ET DE SECOURS  
DE SEINE ET MARNE

POLE PERFORMANCE SYSTEMES D'INFORMATION  
SERVICE DES SYSTEMES D'INFORMATION

## BUREAU du C.A.S.D.I.S

SEANCE DU 23 MAI 2022

P.V. N° 114  
Dossier N° 4

### DÉLIBERATION DU BUREAU du C.A.S.D.I.S

Le Bureau du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne

VU la demande formulée par courrier en date du 17 février 2022 de la présidente de l'association « TREMPLIN AVONNAIS »


VU le mémoire de la Présidente du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne relatif à la cession à titre gracieux de trois matériels informatiques réformés au profit de l'association « TREMPLIN AVONNAIS »

VU les avis émis,

Décide à l'unanimité,

- D'autoriser la cession, à titre gracieux, de trois unités centrales avec clavier et souris au profit de l'association « TREMPLIN AVONNAIS ».

La Présidente du Conseil d'administration



Isoline GARREAU